



## FICHE 11 - L'économie sociale, c'est quoi ?

### **Définition officielle**

En Belgique, le Conseil Wallon de l'Économie Sociale (CWES) a adopté en 1990 une définition de l'économie sociale :

*"L'économie sociale se compose d'activités économiques exercées par des sociétés, principalement coopératives, des mutualités et des associations dont l'éthique se traduit par les principes suivants:*

- *finalité de service aux membres ou à la collectivité plutôt que de profit,*
- *autonomie de gestion,*
- *processus de décision démocratique,*
- *primauté des personnes et du travail sur le capital dans la répartition des revenus."*

Source et infos supplémentaires sur [www.econosoc.be](http://www.econosoc.be)

### **Dans notre cas...**

Les entreprises d'économie sociale qui vont réaliser les collectes dans les écoles mènent une action sociale, environnementale et solidaire.

- **Environnementale**, en donnant une nouvelle vie à des biens récupérables.
- **Sociale**, en proposant un travail valorisant à des personnes exclues, via la collecte et le tri.
- **Solidaire**, en finançant des projets avec et pour des personnes défavorisées au Nord et/ou au Sud.